L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 30 JANVIER 1881. 54me Année.

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 30 JANVIER 1881

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A LEMCAN DE DEMAIN

Par J. V. Gourdain, en dépôt du gouvernement, près du chemin de fer de Jackson, plusieurs lots de bois (sapin) ; aussi, sur le terrain en face, près Villars (sapin) sur la rivière, et Bloch et Galewski (sapin), et au No 15 rue Esplanade (sapin).

LA POLICE.

Nous n'avons rien dit jusqu'ici du projet de réorganisation de la police de la ville, projet auquel quatre membres du Conseil paraissent tenir beaucoup, particulièrement à l'opinion du maire, dont l'intention bien arrêtée est non seulement de mettre son veto sur l'ordonnance, chaque fois qu'on la fera adopter par trois membres noirs, si le vote se suit par lignes, mais encore d'en faire échouer par tous autres moyens légaux. Nous nous sommes singulièrement étonné de nos vives dépêches républicaines, qui reviennent à chaque changement d'administration de ville, car nous avons vu le plus souvent que l'unique résultat qu'on doive attendre tout d'abord de ces tentatives, c'est un désarroi complet de la police, c'est-à-dire une désorganisation totale. C'est par là, en tous cas, qu'il faut commencer toujours.

Ceux qui veulent le changement disent alors et répètent partout ; la police est insuffisante ; elle est composée d'hommes incompétents ou privés de la force physique nécessaire pour en coudoyer avec les perturbateurs ou malfaiteurs ; par cela même, elle manque d'audace et de résolution, et laisse échapper beaucoup de criminels qui se jouent de ses efforts et restent, avec les coudées franches, tout comme si la police n'existait pas. Cette police, en effet, ne vaut rien. Il nous en faut une autre, disons plus nombreuse, puisque nos ressources pécuniaires ne le permettent pas, mais en outre plus brave, plus hardie, plus entreprenante et parfaitement à même de faire le coup de poing avec tout récalcitrant qui ne veut pas se soumettre à l'ordre public. Mais obéissons donc d'autres hommes pour composer le corps de la police, et si nous échouons, nous pourrons dire, au moins, que nous avons fait ce que nous avons pu pour remédier à l'insuffisance morale et à l'incapacité physique du corps actuel.

Voilà les raisons dont on se sert habituellement pour justifier tout projet de réorganisation de la police, et les quatre membres du Conseil, qui se sont prononcés pour le changement, répètent aujourd'hui ce que leurs devanciers ont dit en pareille circonstance, et ce qui en dira probablement toujours quelque chaque directeur municipal. Alors que les autorités disent à placer un à récompenser ceux qui les ont aidées à triompher des candidats concurrents. Comme il y en aurait beaucoup, cette fois, et des plus redoutables, puisque le maire actuel, M. Shakespear, a été pris sur une liste opposée à la liste régulière démocratique, les électeurs populaires, entendant les fidèles, paraissent avoir, et sont sans doute, des titres sérieux à la faveur de l'administration actuelle.

La fidélité d'un côté fait un devoir de la fidélité de l'autre, et bien que les places de la police n'aient jamais enrichi les patrouilleurs, elles leur donnent à vivre ; elles leur procurent une position sociale et la plupart d'entre eux aiment encore mieux être qu'ils n'apparaissant à la police que d'avoir à vivre sans par le pavé sans place, sans revenu assuré et sans mission d'aucune sorte.

Il y a donc nécessité à récompenser ces gens là, mais comme cela ne peut se faire qu'à la condition de dégommer les autres, il est clair qu'il faut diminuer ces derniers et donner à leurs futurs successeurs toutes les qualités qu'on leur reproche de ne pas avoir eues, et qu'on les leur reconnaîtrait peu mieux, quand même ils auraient été les plus alertes patrouilleurs, les plus forts colleteurs, les plus habiles argusiens et les plus fins détecteurs du monde. C'est la marche ordinaire qui a toujours été pratiquée dans ces sortes de déplacements.

Mais nous ne croyons pas que ces raisons banales exercent beaucoup d'influence sur l'esprit du public en général. Il y a des gens qui y croient, ils sont en fort petit nombre, et la masse sans réflexion, et comme d'instinct, dit : ceci ce sera toujours la même chose. On a fait des policiers d'aujourd'hui les mêmes choses qu'on prodigue à ceux qui demandent leurs places, et nous ne comptons pas plus encourager à croire qu'ils vaudront choisir que leurs prédécesseurs. Autant vaut garder les anciens.

Mieux vaut garder les anciens, répondent les hommes versés quelque peu dans l'administration publique, parce qu'ils connaissent leur métier, parce qu'ils ont déjà l'habitude des arrestations et des poursuites, parce qu'ils sont au courant des allures des malfaiteurs, parce qu'ils savent où il se réunissent et qu'ils savent aussi où résident leurs complices, ceux qui les assistent dans leurs vols et en recèlent les fruits, en attendant le partage. C'est toujours quand la police change que les crimes se multiplient. Si donc vous voulez les épargner à la population, maintenez la police par des changements graduels, mais ne la renvoyez pas tout entière sous le simple prétexte qu'elle ne vaut rien, parce que les électeurs victimes de ce changement total seront les honnêtes habitants de la ville ; ce sont les honnêtes habitants de la ville qui auront à faire les frais d'éducation de la police nouvelle.

Ces réflexions sont justes, et cependant comme les polices nouvellement organisées n'arrêtent personne, on leur attribue souvent le mérite qu'elles n'ont jamais, celui de prévenir les méfaits par la seul effet de la terreur qu'elle inspirent aux coquins. Voilà comme on se trompe et comme on se trompera toujours tant que la Nlle-Orléans sera gouvernée et administrée par des politiciens.

Mais pour parler sérieusement, cette police, bien que réduite à 220 hommes, ne vaut-elle réellement rien ? Nous ne pensons pas de cet avis, et nous voyons qu'elle a fait tout autant pour le maintien de la paix publique, que ces fameux métropolitains qui étalent trois fois aussi nombreux, qu'on voyait plus fréquemment dans les rues et qui, au bout d'un compte, n'opéraient pas plus d'arrestations que les 220 hommes d'aujourd'hui. Nous ne doutons pas cependant que les 220 hommes ont eu à faire à forte partie. Ils ont eu à faire aux hooligans de la pire espèce en un mot, et ils en ont eu raison. Ils nous ont les hooligans ; Certes, ils ne sont pas morts ; on ne les a pas tués ; mais on les a poursuivis, on les a menés qu'ils n'osent plus se présenter en nombre aussi fort, et dès que l'un d'eux se produit encore avec ces apparences d'insubordination qui les rendaient odieux à la population paisible, il est emballé. Autant vaut dire qu'il n'y a plus de hooligans. La vérité est que la police ne s'est pas ménagée en cette circonstance ; elle s'est multipliée en conséquence elle a agi vigoureusement et plusieurs de ses membres ont payé chèrement leur dévouement à l'ordre public.

Le but secret des révolutionnaires est tout particulièrement de remplacer le chef actuel de la police, M. Boylan. Nous regarderions leur succès en cela comme chose fort regrettable. Le caractère de M. Boylan nous est connu ; c'est un homme intègre, honnête, qui sait allier à la sévérité de son fonctionne toutes les considérations et tenir les délicatesses que les circonstances comportent et exigent. Il connaît toute la ville, en compagnement dans ce mot toutes les localités et même tous les habitants, et personne ne aura jamais un état de diriger la police comme il sait le faire. Jamais on a cru attribuer à un acte du chef Boylan l'intérêt d'une considération individuelle. C'est un homme pur, ce qui est fort rare dans la police, et puisque nous avons trouvé cet homme, nous devons le garder. Nous sommes heureux d'apprendre que le maire Shakespeare fera tout ce qu'il pourra pour lui, et nous sommes encore plus heureux d'apprendre que son vote sera soutenu par trois membres du Conseil, parce que ce nombre suffira pour faire échouer l'ordonnance. Le Conseil qui a tant d'autres choses à régler devrait mettre de côté cette affaire de la police. Il n'est point par droit constitutionnel que les hommes, à chaque occasion de mutation qui se présentera. Les dénominations, pour causes graves, ne sont que trop fréquentes, et s'il réussit à substituer des agents forts, robustes et compétents, à ceux des policiers d'aujourd'hui qui font retentir de leurs faibles cris les échos de la ville, il aura bien mérité de la cité entière et sera bénit par tout le monde d'en réjouir avec nous.

Le chemin de fer de M. Benthuysen.

M. Benthuysen a fait, au Conseil de ville, des propositions fort acceptables, relatives à son chemin de fer de la rue du Camp et Colyssé. Il s'engage au nom de sa compagnie à couvrir le canal d'épais madriers sur une étendue de huit tiges, de la rue Félicité à la rue Gaiennie, de manière à former un pont entièrement joint et non interrompu du commencement à la fin, couverture occupant une surface plus large dans la partie qui, des deux côtés de la pente, se rapproche le plus du canal Melpomène, et les talus du canal de la rue du Camp devant être parfaitement palissadés et soutenus.

Cette amélioration coûtera à la compagnie douze mille piastres. Mais, elle aura l'avantage d'établir son chemin de fer sur le bord du canal de la rue du Camp du côté de la place Colyssé. Il faudra nécessairement abattre quelques arbres, mais ils valent si peu que personne ne les regrettera. Ce sont des lilas et des peupliers, aux trois-quarts morts, et qui sont si horriblement dépareillés déjà qu'ils ne marquent plus leur ligne. On en plantera d'autres qui seront bientôt venus et qui feront meilleure figure.

La ligne que veut exploiter M. Van Benthuysen sera une des plus courues de la ville, car elle fait réellement un extrême besoin. Les habitants de la rue du Camp, de la rue Chestnut, ne seront plus obligés d'aller prendre les chars de la rue des Magasins pour descendre à la rue du Canal, et, pour remonter, ils auront les chars de la rue du Colyssé. Par conséquent, ils auront pour le même trajet deux lignes au lieu d'une, ce qui sera pour eux d'un agrément inestimable.

Le projet de M. Van Benthuysen viendra aussi à ceux qui veulent embellir la place Colyssé, et qui demandent depuis nombre d'années que le Canal de la rue du Camp soit entièrement couvert. Cette amélioration, qu'ils désirent tant, sera bien dans quelque temps, et ils pourront employer sur d'autres points de la grande place Colyssé les fonds qui ont été accordés pour son embellissement. Nous espérons donc qu'il n'y aura plus d'opposition au projet de M. Benthuysen et que cet entrepreneur hardi pourra continuer sans plus de difficulté la pose de ses rails.

Mlle Sarah Bernhardt à Mobile.—Le directeur du théâtre de Mobile, ayant refusé de louer le dit théâtre à M. Mayer agent de M. Abbey, qui en offrait $200 pour une soirée, afin que nos voisins puissent voir et entendre Mlle Bernhardt, M. Mayer a immédiatement retenu la belle salle connue sous le nom de l'Temperance Hall. Les Mobiliens auront donc le plaisir de voir et d'applaudir la grande artiste, qui donnera chez eux deux représentations, le 14 et le 15 février, et paraîtra dans *Frou-Frou* et la *Dame aux Camelias*.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Il y avait près de 3000 personnes hier à ce théâtre pour voir Lotta dans le "Little Detective." Ce soir, dimanche, elle personnifiera la soubrette (Suchonera) dans la pièce intitulée ("Little Nell." Cette pièce occupera l'affiche jusqu'à mardi soir inclusivement ; et à la matinée de mercredi, on reprendra Elsie Lovell où Lotta ne paraît pas. Mais dans la soirée, elle jouera "Musette" un de ses plus beaux rôles. Comme on le voit, le répertoire de Lotta est excessivement varié.

Musique.—Nous avons reçu de M. P. Werlein, rue du Canal 125, trois jolis morceaux de musique dont deux chansons et un solo de piano. Les deux chansons sont intitulées : "In Angels Arms, They Bore Her" et "The Wood," et le solo de piano "Perles de Lucon" ; les trois sont charmantes et pourront être exécutés par des dames déjà fort distinguées qui se feront un plaisir de les jouer. Nous remercions M. Werlein.

Musique nouvelle.—"Chatawa," marche militaire, "Crucifix," chant religieux, "Médaille pour quatre," "Carmen," l'air d'habanera avec variations et huit autres compositions musicales que M. Louis Grunewald vient de publier et de mettre en vente à son magasin, 127 rue du Canal. Ces compositions sont à toutes d'auteurs de talent et ne tarderont pas à gagner la faveur publique.

L'Etoile Rouge.

—Nouveaux genres de portraits chez Simon.—3

Sirop Pectoral Balsamique de Duconge.—Un tonique très apropos connu à la Nouvelle-Orléans, il le sait bien, puisqu'on en vend tant pour soigner les enfants qui toussent